



Curatelle demande les comptes

Par **cabilou34**, le 10/12/2017 à 06:37

bonjourrrnma mère est sous curatelle gère par une personne extérieur de la famille je voudrais savoir si les enfants peuvent savoir ou en n est financièrement les comptes de ma mère et comment faire pour les avoirs ?rrn**MERCI** marque de politesse[smile4]

Par **chaber**, le 10/12/2017 à 07:33

bonjourrrnhttp://www.tutelle-curatelle.com/responsabilites_sanctions.htmrrnconsultez le site ci-dessusrrn[citation]Le contrôle de gestion:rnEnfin, c'est au greffier en chef que revient le contrôle du compte-rendu annuel de gestion que tout curateur et tout tuteur doit envoyer au greffe du service des tutelles. Le mandataire spécial doit, quant à lui, rendre compte du bon déroulement de sa mission.[/citation]

Par **cabilou34**, le 10/12/2017 à 08:06

merci pour votre réponse

Par **Visiteur**, le 10/12/2017 à 08:31

BonjourrrnDans un cas que je connaît très bien, le curateur rend des comptes aux enfants directement et les rencontre 2 fois par an.rnJe pense donc que si les enfants s'entendent

parfaitement, le juge peut ordonner que le curateur soit en relation avec eux.

Par **chaber**, le 10/12/2017 à 10:03

<http://www.nmcg.fr/fr/news/69/mise-sous-tutelle-d-un-parent-et-droit-de-regard-des-enfants-sur-la-gestion-des-comptes>
A lire

Par **cabilou34**, le 10/12/2017 à 19:29

merci pragma mais nous nous entendons pas très bien mes sœurs et frère donc je vais faire un courrier auprès du tuteur
vous remercie tous de vos réponses

Par **Visiteur**, le 10/12/2017 à 22:15

S'agit-il d'une curatelle simple, renforcée, aménagée ?
Cette mésestante est-elle à l'origine d'un retrait de la curatelle précédemment détenue par la famille ?

Par **cabilou34**, le 12/12/2017 à 06:26

bonjour Pragma
la curatelle est simple. L'origine de la curatelle venait d'une de mes sœurs pour qu'elle puisse avoir la possibilité de gérer ce compte au bout de 2 ans le juge lui a demandé de justifier le montant de 36000 euros et là on nous a annoncé que ce n'était plus elle qui gère et qui nommait un curateur.
encore merci de vous occuper de ce cas
je viens de faire un courrier au curateur pour avoir la possibilité de voir l'état financier de ma mère